Quelle rentrée 2022 pour les enfants en situation de handicap ? **[1]**

À quelques jours de la rentrée 2022, l'Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) dénonce trop d'élèves en situation de handicap intellectuel ou cognitif qui resteront pas ou mal scolarisés. 18 % « n'ont aucune heure de scolarisation par semaine », 33 % entre 0 et 6 heures, 22 % entre 6 et 12 heures, et seulement 27 % bénéficient d'au moins 12 heures d'enseignement hebdomadaires.
Le gouvernement, de son côté, met en avant la hausse du nombre d'enfants handicapés accueillis à l'école chaque année : ils seront plus de 430 000 en cette rentrée 2022, contre près de 410 000 l'année dernière, selon des chiffres communiqués début août par les ministères de l'Éducation nationale et des Personnes handicapées.
En savoir plus (handicap.fr) [2]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/quelle-rentr%C3%A9e-2022-pour-les-enfants-en-situation-de-handicap
[2] https://informations.handicap.fr/a-eleves-handicapes-descolarises-rentree-unapei-33449.php